



FICHE TECHNIQUE

BLACK MASS HYDRO

**LIANT ADDITIONNEL NOIR HYDROFUGEANT DE MASSE
POUR REALISATION MORTIERS ET ENDUITS DE SOUBASSEMENTS**

BLACK MASS HYDRO est une préparation à base d'une dispersion fine de pigments inorganiques enrobés, d'agents à propriété hydrofuge de masse.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: PATE SEMI-EPAISSE
Masse volumique	: 1175 G/L ± 20 G/L
Odeur	: PRATIQUEMENT INODORE
PH pur	: 10.95
Couleur	: NOIRE
Inflammabilité	: NON INFLAMMABLE
Tension superficielle à 5 %	: 34.5 DYNES/CM

PROPRIETES PRINCIPALES

BLACK MASS HYDRO est **diluable dans l'eau à froid**. Se présente en pâte fluide texturée en phase aqueuse évitant ainsi toute émission de poussière.

BLACK MASS HYDRO favorise une **répartition homogène des composants**. Réduit les risques de formation d'amas et assure une dispersion rapide du liant noir, ainsi qu'un aspect régulier dans le mortier.

BLACK MASS HYDRO, par ses propriétés à caractère hydrofugeant de masse, apporte un effet imperméabilisant qui réduit

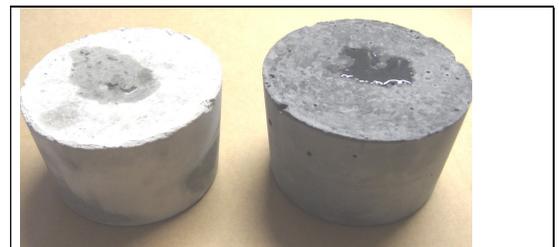
- L'absorption capillaire
- La pénétration par l'extérieur de l'humidité, de la pluie
- L'effet buvard qui dégrade les matériaux

BLACK MASS HYDRO réduit l'eau de gâchage, diminue le ressuage lors de la réalisation de mortiers et d'enduits de soubassements.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Bien agiter le flacon avant l'incorporation
- Réduire la quantité d'eau de gâchage de 5 à 10 % selon l'humidité du sable
- Ajouter la dose dans une partie de l'eau de gâchage
- Incorporer dans la bétonnière au mélange sable-ciment
- Apporter l'eau de complément pendant la fin du mélange dans la bétonnière, le gâchage ne doit pas excéder au total 4 à 5 minutes.
- Mettre en place le mortier manuellement ou mécaniquement selon le DTU 26.1 afin d'obtenir des enduits parfaitement dressés, serrés et lisses.
- Nettoyer le matériel d'application à l'eau dès la fin de l'application.
- Attendre le séchage complet des enduits de soubassements avant de procéder au remblai.

Apporte une coloration
noire homogène dans
la masse des mortiers traités
indiquant une répartition
du liant à fonction hydrofuge

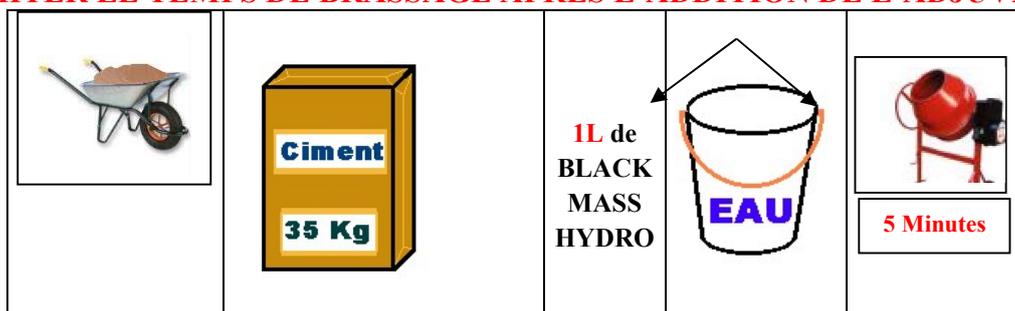


Mortier sans ajout de liant noir : reprise d'eau immédiate, l'eau est absorbée par le mortier

Mortier avec le liant noir : Effet « imperméabilisation ». **L'eau est à la surface**



LIMITER LE TEMPS DE BRASSAGE APRÈS L'ADDITION DE L'ADJUVANT



**Test comparatif de REPRISE D'EAU réalisé en laboratoire après
7 Jours de séchage + 24 Heures d'immersion totale dans l'eau.**

Par rapport à un mortier TEMOIN non adjuvanté, le mortier réalisé avec l'apport de 1 Litre d'adjuvant pour un sac de 35 Kilos de ciment, la mesure indicative permet d'observer une diminution de 58 % du pourcentage de reprise d'eau (Essai comparatif)

RECOMMANDATIONS



H317 Peut provoquer une allergie cutanée

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATIONS :

Contient de UVCB - CONDENSATION PRODUCTS OF TRIETHANOLAMINE WITH ADDITION PRODUCTS OF FATTY ACIDS, C18 (UNSATURATED) ALKYL et de l'ANHYDRIDE MALEIQUE

Protéger du gel au stockage, ne pas appliquer en dessous de 5°C ou lorsque des températures négatives sont à craindre.

Ne pas stocker à des températures supérieures à 50°C.

Utiliser toujours le produit à froid.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux.

Utiliser le matériel de protection approprié, gants, etc...

Protéger en cas de pluie, les surfaces traitées pendant la durée de séchage (en moyenne, selon les conditions ambiantes de 3 à 5 heures).

Toujours effectuer au préalable, un essai préalable avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et convenance avec l'ouvrage à réaliser.

UFI : R4Q1-V0GM-P006-M585

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.